

# AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE

L'arrêté préfectoral du 29 mai 2019 organise une enquête publique en mairie de POMPEY, du 24 juin 2019 au 24 juillet 2019 inclus.

Cette enquête est organisée par le préfet de Meurthe-et-Moselle et porte sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la société NOVASEP PROCESS pour la mise en service, au sein de son établissement situé à POMPEY (54340), 81, boulevard de la Moselle, d'une nouvelle unité de production d'anticorps thérapeutiques, impliquant l'utilisation confinée d'organismes génétiquement modifiés (des cellules souches de hamster).

Ce projet est visé par la rubrique n° 3450 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement, qui concerne la fabrication en quantités industrielles de produits pharmaceutiques par transformation biologique et soumet cette activité au régime de l'autorisation.

Madame Michèle HEITZ, retraitée, a été désignée en qualité de commissaire enquêteur par le Tribunal administratif de Nancy.

Le dossier d'enquête publique qui contient notamment l'étude d'impact du projet et l'avis de la Mission régionale d'autorité environnementale sur le dossier du pétitionnaire, peut être consulté par le public :

- en mairie de POMPEY, pendant toute la durée de l'enquête, aux jours et heures d'ouverture habituels et lors des permanences assurées par le commissaire enquêteur,
- sur le site Internet de la préfecture quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci à l'adresse suivante : [www.meurthe-et-moselle.gouv.fr](http://www.meurthe-et-moselle.gouv.fr) → Politiques publiques → Enquêtes publiques → Retrouvez une enquête publique,
- sur un poste informatique disponible à la préfecture de Meurthe-et-Moselle (6 rue Sainte Catherine à NANCY) du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (sous réserve de modification).

Toute personne peut obtenir communication du dossier d'enquête, à ses frais, en adressant une demande écrite à l'adresse suivante : Préfecture de Meurthe-et-Moselle Bureau des procédures environnementales – 1 rue Préfet Claude Erignac – CS 60031 – 54038 NANCY CEDEX

Toute personne peut demander à obtenir des informations sur le projet en s'adressant à M le Responsable HSE de la société Novasep process, 81, boulevard de la Moselle, Tél 03 83 49 70 00 ou 03 83 49 70 84

Le public pourra présenter pendant toute la durée de l'enquête ses observations et propositions sur ce projet :

- par correspondance adressée à l'attention de M le commissaire-enquêteur à la mairie de POMPEY (54340), 36, rue des jardins fleuris,
- sur le registre d'enquête disponible en mairie de POMPEY, aux jours et heures habituels d'ouverture,
- par courrier électronique, à l'adresse suivante : [pref-enquetepublique@meurthe-et-moselle.gouv.fr](mailto:pref-enquetepublique@meurthe-et-moselle.gouv.fr)
- directement auprès du commissaire enquêteur, oralement et/ou par écrit, lors de ses permanences qui se tiendront en mairie de POMPEY, les :
  - lundi 24 juin 2019, de 8h30 à 11h30
  - samedi 6 juillet 2019, de 9h00 à 12h00
  - jeudi 11 juillet 2019, de 15h00 à 17h00
  - mercredi 24 juillet 2019, de 14h00 à 17h00

Pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur :

- aux jours et heures habituels d'ouverture au public de la mairie précitée,
- à la préfecture de Meurthe-et-Moselle (Bureau des procédures environnementales),
- sur le site Internet de la préfecture de Meurthe-et-Moselle.

À l'issue de la procédure d'instruction, le préfet de Meurthe-et-Moselle décidera, par arrêté préfectoral, de refuser ou d'autoriser la demande du pétitionnaire. L'éventuelle décision d'autorisation sera assortie du respect de prescriptions.